



FORMATION FÉDÉRALE

BREVET FÉDÉRALE 1

BF1 - INITIATEUR NIVEAU 1

RESPONSABILITÉS ET FONCTION

Être titulaire du BF1 permet :

- d'accueillir et encadrer en sécurité des séances de découverte et d'initiation sur glace à destination de publics débutants de tout âge à l'exception des publics spécifiques (personnes en situations de handicap ou maladie chronique).
- Animer des séances sur glace afin de développer l'autonomie de déplacement (déplacements avant, arrière, sur 2 pieds, sur un pied, en ligne droite et en courbe) et d'arrêt (freinage).

ATTENTION

L'initiateur BF1 n'est pas formé pour encadrer des pratiquants confirmés et il n'encadre pas non plus en compétition.

Le titulaire d'un BF1 est bénévole :

- S'il est mineur, il encadre sous la tutelle pédagogique d'un diplômé professionnel et en présence d'un majeur sur la glace avec une autorisation parentale à faire signer.
- S'il est majeur, il encadre sous la tutelle pédagogique d'un diplômé professionnel. Il peut toutefois être seul sur glace.

Dans les 2 cas, la présence d'un dirigeant du club (Président, trésorier, secrétaire) en bord de piste est fortement recommandée et il reste dans tous les cas sous la responsabilité du président du club.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour s'inscrire en formation BF1 «patinage sur glace» vous devez* :

- Avoir 14 ans révolus à la date de certification glace
- Être titulaire de la licence FFSG encadrement
- Être titulaire du PSC1 avant la date de certification sur glace
- Attester d'un niveau technique minimum :
 - o se déplacer en avant
 - o se déplacer en arrière
 - o glisser sur un pied
 - o s'arrêter
 - o réaliser un cercle de croisé

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation représente un volume total d'environ 20 heures de formation (5h en ligne et deux jours de formation en présentiel encadrées par un formateur de la ligue), auxquelles s'ajoutent 15 séances tutorées en club.

Dans le cadre de son parcours, le candidat au BF1 doit également attester de la mise en œuvre de 15 séances tutorées, réalisées en club **entre la date d'entrée en formation et la certification sur glace.**

Les épreuves de certification se composent d'une épreuve écrite et d'une épreuve sur glace.

Les contenus de la formation visent à permettre l'acquisition et la validation des compétences suivantes :

- Assurer la sécurité et la protection des pratiquants ;
- Accueillir les pratiquants, à l'exception des publics spécifiques ;
- Animer des séances de découverte et d'initiation.

POUR QUI ?

Le BF1 existe dans l'option « patinage sur glace » pour toutes les disciplines qui se pratiquent patins aux pieds ou dans l'option « curling ». Il s'adresse à toutes personnes âgées à minima de 14 ans, souhaitant s'investir dans son club pour assurer l'encadrement d'un public débutant.

Les inscriptions sont ensuite centralisées par les ligues. Rapprochez-vous de votre Président de club pour qu'il se renseigne auprès de la ligue sur les dates des prochaines formations. Il pourra ensuite envoyer votre candidature auprès du Président de ligue ou de l'Elu référent formation.

Une fois inscrit, vous pourrez accéder aux contenus en ligne et démarrer votre formation.

**Certaines ligues peuvent afficher des critères d'inscriptions complémentaires en fonction de leurs spécificités.*